

X 107 - 4

HANS EBERHARD MAYER

Guillaume de Tyr à l'école

Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon

—  
1988

## GUILLAUME DE TYR À L'ÉCOLE

par Hans Eberhard Mayer

Je suis particulièrement heureux d'avoir l'occasion de faire présenter une communication devant l'Académie de Dijon, au moment même où M. le Doyen Jean Richard fête son soixante-cinquième anniversaire. Depuis de nombreuses années, nous partageons un intérêt commun pour l'histoire de la Terre Sainte et de la Bourgogne. Pour ma part, je n'ai travaillé que sur la Bourgogne transjurane, à l'époque postcarolingienne, et il y a de cela de nombreuses années. M. Jean Richard, quant à lui, est resté fidèle à ces deux domaines de recherche et est devenu, à juste titre, membre de votre Académie et Président de la Society for the Study of the Crusades and the Latin East. Mais il faut ajouter qu'il est aussi le plus éminent spécialiste de l'histoire de l'île de Chypre, au temps de la maison de Lusignan et des missions chrétiennes en Asie du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle. Je suis heureux de pouvoir rendre ce modeste hommage à ce savant illustre, en signe de mon amitié et de ma sympathie collégiale.

A la lecture de la célèbre chronique des États croisés écrite par l'archevêque Guillaume de Tyr, on est frappé par l'intérêt porté et la bienveillance avec laquelle il traite le cardinal Jean de SS. Silvestro e Martino, bien que ce dernier ait été une figure hautement controversée. Guillaume parle de lui par deux fois<sup>1</sup>. Dans le premier passage, il ne fait que montrer une connaissance approfondie de la carrière de Jean. Le patriarche Guillaume de Jérusalem mourut en 1145. L'archevêque Foucher de Tyr fut élu au début de 1146, pour être son successeur (1146-1157). Il s'en suivit une élection contestée à l'église de Tyr, maintenant devenue vacante. L'un des partis voulait, avec l'appui de la famille royale, voir le chancelier royal Raoul accéder à l'archevêché de

---

1. GUILLAUME DE TYR, *Historia rerum in partibus transmarinis gestarum*, XVI, 17 et XVIII, 8, dans *Recueil des Historiens des croisades. Historiens occidentaux*, I, Paris, 1844 (Édition critique par HUYGENS (R.B.C.) dans *Corpus Christianorum*, sous presse), p. 733 sq., 830. — Je me permets de remercier vivement Madame Évelyne Condou pour la traduction de cette étude en langue française.

cette ville. Mais dans un document de 1150, il porte encore le titre d'archevêque élu (et donc pas encore consacré), ce qui démontre qu'il n'a pas pu s'imposer<sup>2</sup>. L'autre parti était fermement opposé à cette élection. Il avait à sa tête, d'après Guillaume de Tyr, « Jean le Pisan, archidiacre de cette église, futur cardinal de L'Église romaine, du titre de SS. Silvestro e Martino » (*Iohannes Pisanus eiusdem ecclesiae archidiaconus, qui postea fuit cardinalis Romanae ecclesiae, Sanctorum Sylvestri et Martini*). Jean, en tant qu'archidiacre de Tyr, et Foucher, le patriarche élu, sont attestés le 20 février 1146 dans une charte du roi Baudouin III de Jérusalem<sup>3</sup>. Outre Jean, nous trouvons comme opposants à l'élection de Raoul, le patriarche Foucher et, parmi les évêques suffragants de Tyr, celui de Sidon et celui de Beyrouth, mais non pas celui d'Acre. Ils firent appel à la Curie et Eugène III cassa finalement l'élection. Le successeur de Foucher à la charge d'archevêque de Tyr fut Pierre de Barcelone, précédemment prieur du chapitre du Saint-Sépulcre. Pour ce qui est de l'élection de Raoul, Guillaume de Tyr partage l'opinion de Jean quant à son incapacité à être archevêque de Tyr, car il écrit à ce propos que Raoul était certes très cultivé mais bien trop séculier.

L'appel à la Curie, même contre la volonté déclarée de la famille royale, laquelle tranchait habituellement lors d'élection d'évêques, prouve que l'archidiacre Jean était un homme fidèle à ses principes, ce qui se confirmera par la suite, sa carrière future ne témoignant d'aucun manque d'esprit de décision. Guillaume de Tyr décrit aussi Foucher sous les traits d'une personne inébranlable. A l'origine, il avait été abbé de Saint-Pierre de Celfefouin, la plus ancienne maison des chanoines réguliers de Saint-Augustin en Angoumois. Il s'était brouillé avec son évêque Gérard d'Angoulême, lors du schisme de 1130, car tous deux se trouvaient dans des partis profondément opposés. Mais Foucher préféra aller à Jérusalem en tant que simple chanoine du Saint-Sépulcre, plutôt que de se ranger tant soit peu du côté du pape Pie-leoni<sup>4</sup>. On peut supposer que plus tard, après son élection à l'archevêché de Tyr, il se mit à la recherche d'un archidiacre de la même trempe, en la personne de Jean. Il est fort possible que l'appel énergique ayant succédé à l'élection contestée de Tyr, ait attiré l'attention du pape sur Jean. Quoi qu'il en soit, c'est Eugène III qui fit Jean cardinal-prêtre de SS. Silvestro e Martino. Les informations concernant son cardinalat sont peu nombreuses mais instructives et sont rapportées presque dans leur ensemble par Brixius et

2. RÖHRICHT (Reinhold), *Regesta regni Hierosolymitani*, Innsbruck, 1893, n° 258 ; MARSY (Comte de), « Fragment d'un cartulaire de l'Ordre de Saint-Lazare, en Terre Sainte », dans *Archives de l'Orient latin*, II<sup>b</sup>, 1884, p. 128, n° 7.

3. RÖHRICHT, *Regesta* [2], n° 240 ; DELABORDE (Henri-François), *Chartes de Terre Sainte provenant de l'abbaye de Notre-Dame de Josaphat*, Paris, 1880, p. 60, n° 26 (« Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome », XIX).

4. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, XIV, 10, p. 621 sq. : *constans et amator disciplinae*. Voir aussi *Dictionnaire de biographie française*, s. vv. Foucher, patriarche de Jérusalem et Girard d'Angoulême ainsi que l'article plus étendu s. v. Foucher, abbé de Celfefouin, dans *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique*.

Zenker<sup>5</sup>. L'état actuel des publications sur ce sujet montre que Jean a apposé sa souscription, en tant que cardinal, aux chartes papales du 27 mai 1152 au 9 juin 1161<sup>6</sup>, bien qu'il vécut au minimum jusqu'en avril 1164.

Le deuxième passage dans lequel Guillaume de Tyr parle de Jean, traite de la visite du patriarche Foucher de Jérusalem, alors d'un grand âge, à la Curie, à Ferentino en 1155. Le patriarche avait pris sur lui les fatigues du voyage afin de porter plainte contre l'Hôpital de Saint-Jean, à la suite d'ennuis répétés. Dans le récit de Guillaume, il apparaît que l'Ordre de Saint-Jean s'était attiré la bienveillance du collège des cardinaux grâce à des dons en argent, ce qui eut pour résultat de faire échouer la mission du patriarche. Seuls deux cardinaux auraient soutenu Foucher, pieusement et en imitation de Jésus-Christ (*Christum sequentes*), « à savoir M. Octavien et M. Jean de San Martino qui avait été archidiacre de M. le Patriarche susnommé quand ce dernier était archevêque de Tyr » (*dominus videlicet Octavianus, dominus Iohannes de Sancto Martino, qui eiusdem domini patriarchae, dum esset Tyrensis archiepiscopus, archidiaconus fuerat*). Mais Guillaume de Tyr n'était pas un fervent partisan de l'Ordre de Saint-Jean. Même si Jean n'avait pas bénéficié de la haute considération de Guillaume, le célèbre chroniqueur se serait sûrement mis, sur ce point, du côté du patriarche, ainsi que son compte rendu le fait apparaître. Mais l'intérêt ici n'est pas dans l'affaire elle-même, mais dans le fait que Guillaume cite le nom des deux cardinaux alliés au patriarche. Lorsqu'après 1165 il écrivit sa chronique, qu'il poursuivit jusqu'en 1184, Octavien et Jean étaient décédés et violemment discrédités. On s'exposait fortement, d'un point de vue politico-ecclésiastique, après la fin du schisme d'Alexandre III en 1176-77, en approuvant les actions de ces deux cardinaux. En effet, en septembre 1159 Octavien avait été fait antipape, sous le nom de Victor IV, contre Alexandre III, et son « faiseur de pape » s'appelait précisément Jean de SS. Silvestro e Martino.

Le *Liber pontificalis*, la série officielle des biographies papales, reposant visiblement ici sur la lettre *Aeterna et incommutabilis* qu'Alexandre envoya à des destinataires différents immédiatement après son élection, indique que notre Jean ainsi que Gui de Crema étaient les appuis principaux de Victor IV lors de son élection<sup>7</sup>. Le parti de Victor, auquel s'était entre-

5. BRIXIUS (Johannes-Matthias), *Die Mitglieder des Kardinalkollegiums von 1130-1181*, Berlin, 1912, p. 55, 110 (Thèse, Strasbourg), ZENKER (Barbara), *Die Mitglieder des Kardinalkollegiums von 1130 bis 1159*, Wurtzbourg, 1964, p. 92 sq. (Thèse, Wurtzbourg).

6. JAFFÉ-LÖWENFELD, *Regesta pontificum Romanorum*, 2<sup>e</sup> édition, II, Leipzig, 1888, n<sup>os</sup> 9584, 14450 (cité ultérieurement : JL.)

7. JL., n<sup>os</sup> 10584-10592, 10601-2. Texte de 10584 : *Annali Genovesi di Caffaro e de' suoi continuatori*, éd. BELGRANO (Luigi-Tommaso), *Fonti per la storia d'Italia*, I, Gênes, 1890, p. 55 sq. Texte de 10587 : *Die Admonter Briefsammlung*, éd. HÖDL (Günther) et CLASSEN (Peter), dans *Monumenta Germaniae Historica : Briefe der deutschen Kaiserzeit*, VI, Munich, 1983, p. 79, n<sup>o</sup> 41. *Liber pontificalis*, éd. DUCHESNE (L.), II, Paris, 1892, p. 399. Cf. WATTERICH (I. M.), *Pontificum Romanorum vitae*, II, Leipzig, 1862, p. 486 : lettre des partisans de Victor IV du concile de Pavie en 1160.

temps rallié le cardinal-évêque Imar de Tusculum, prit sa revanche sur la lettre d'Alexandre par une encyclique dont Imar, Jean et Gui furent les principaux des six expéditeurs<sup>8</sup>. Ils y donnaient leur propre version de l'élection du pape ainsi que de leurs querelles antérieures avec le pape Hadrien IV et les autres cardinaux. Celles-ci avaient pour objet la politique de réconciliation menée par Hadrien avec la Sicile, dont le point culminant avait été la signature du traité de Bénévient en 1156. Cette politique avait été l'un des points litigieux principaux entre les électeurs de 1159. Octavien et Jean avaient donc déjà, sous Hadrien IV, travaillé ensemble dans le domaine de la politique ecclésiastique lors de la question sicilienne et du problème relatif à l'Ordre de Saint-Jean. Le 13 décembre 1159, Jean et Gui de Crema étaient déjà exclus par Alexandre du collège des cardinaux<sup>9</sup> et Jean ne signa à partir de ce moment-là que des chartes de Victor IV. Ce dernier l'envoya en France en 1160 en qualité de légat au synode de Beauvais où son influence fut nulle<sup>10</sup>.

L'une des premières actions d'Alexandre III fut d'accorder un privilège de protection daté du 15 octobre 1159 en faveur du chapitre du Saint-Sépulcre de Jérusalem et qui naturellement avait été auparavant demandé à Hadrien<sup>11</sup>. Cependant Alexandre ne pouvait qu'avec difficulté prendre pied en Orient. Peu de temps après son élection, il envoya, en 1160, le cardinal Jean de SS. Giovanni e Paolo en qualité de légat en Terre Sainte. Mais l'entrée du royaume fut tout d'abord interdite à la frontière au voyageur venu de l'Ouest. Les partisans de Victor IV, qui ne voulaient pas laisser entrer le légat d'Alexandre, argumentèrent que Victor avait toujours été un ami et un protecteur du royaume (*semper regno amicum et tutorem fuisse*) et nous pouvons soupçonner que Jean de SS. Silvestro e Martino y avait lui aussi apporté une contribution importante. Le roi conseilla de suivre une ligne soigneusement neutre, car on ignorait encore qui, des deux papes, s'imposerait. Il

8. *Admonter Briefsammlung* [7], p. 84, n° 42. Sur la position de Jean sur la politique sicilienne d'Hadrien IV voir Siebert de Gembloux, *Chronica, Continuatio Aquicinctina*, dans *Monumenta Germaniae Historica : Scriptores*, VI, p. 409.

9. Dans JL., n° 10601, ils sont désignés sous le terme de *quondam cardinales*.

10. Lettre de l'abbé Fastradus de Clairvaux, dans *Admonter Briefsammlung* [7], p. 125, n° 70. *The Letters of Arnulf of Lisieux*, éd. BARLOW (Frank), *Camden Society*, 3<sup>e</sup> série, Londres, 1939, p. 45 ; GUILLAUME DE NEWBURGH, *Historia rerum Anglorum*, dans *Chronicles of the Reigns of Stephen, Henry II, and Richard I*, éd. HOWLETT (R.), *Rolls Series*, I, Londres, 1884, p. 120 ; TILLMANN (Helene), *Die päpstlichen Legaten in England bis zur Beendigung der Legation Gualas*, Bonn, 1926, p. 53 (Thèse Bonn) ; JANSSEN (Wilhelm), « Die päpstlichen Legaten in Frankreich vom Schisma Anaklets II. bis zum Tode Coelestins III. (1130-1198) », dans *Kölner Historische Abhandlungen*, VI, 1961, p. 67 sq., 123. Le synode de Beauvais de juillet 1160 fut autrefois faussement connu sous le nom de synode de Toulouse d'octobre 1160. En ce qui concerne cette erreur voir CHENEY (Mary G.), « The recognition of Pope Alexander III : some neglected evidence », dans *English Historical Review*, LXXXIV, 1969, p. 474-497 et CLASSEN (Peter), « Das Konzil von Toulouse 1160 : eine Fiktion », dans *Deutsches Archiv*, XXIX, 1973, p. 220-223.

11. JL., n° 10593 ; RÖHRICHT, *Regesta* [2], n° 337 ; BRESCH-BAUTIER (Geneviève), *Le cartulaire du chapitre du Saint-Sépulcre de Jérusalem*, Paris, 1984, p. 70, n° 18 (« Documents relatifs à l'histoire des croisades », XV).

valait mieux laisser entrer le légat, mais à titre privé et seulement jusqu'à l'été suivant. Cependant le parti d'Alexandre l'emporta, et c'est à titre officiel que le légat poursuivit son voyage. Jérusalem reconnaissait officiellement Alexandre III. Mais Guillaume de Tyr ne se donne même pas la peine de dissimuler qu'il penchait plutôt pour le camp de Victor IV. En effet il dit que ceux qui s'étaient prononcés pour l'entrée du légat et de ce fait en faveur d'Alexandre III, l'avaient par la suite vivement regretté. Le légat leur avait en effet infligé de lourdes charges, vraisemblablement financières<sup>12</sup>. Le parti toujours en faveur auprès de Guillaume de Tyr et bien après les événements, était celui de Victor et de Jean, même si Guillaume se mit, après la fin du schisme (1176-77), au service d'Alexandre III, pour qui il rédigea en 1179 les décrets du troisième concile de Latran<sup>13</sup>. Alexandre était même prêt à employer l'antipape Calixte III après la soumission de celui-ci. En arrivant à cette évaluation de la position de Guillaume au sein du schisme, il nous faut tenir compte du fait que Victor et Jean étaient les représentants des intérêts impériaux au sein de l'Église universelle et que Guillaume avait étudié la jurisprudence à Bologne chez les légistes favorables à l'empereur jusqu'en 1167, Bulgarus, Martinus, Jacobus et Hugo<sup>14</sup>.

Lorsque Victor mourut à Lucques en 1164, Imar de Tusculum était déjà mort. Même à ce moment-là, Jean et Gui refusèrent de reconnaître Alexandre. Lors de l'élection suivante en 1164, Gui fut élevé à la charge d'antipape, sous le nom de Pascal III. Le *Liber pontificalis* désigne de nouveau Jean comme en étant l'une des forces motrices, ce qui à la fin du XII<sup>e</sup> siècle sera confirmé par l'Anglais Guillaume de Newburgh. A une époque non datable après précision, mais qui devrait se situer peu de temps après l'élection, du fait de l'absence de la souscription de Jean dans les chartes de Pascal III, Jean fit une chute de cheval mortelle à la sortie de Viterbe<sup>15</sup>. La vie d'un homme opiniâtre et que le *Liber pontificalis* qualifiait d'être « sans regret » (*impenitens*) venait de s'éteindre.

Les savants ont remarqué depuis longtemps déjà que Jean avait été archidiacre de Tyr avant de devenir cardinal. Cela suffit-il à expliquer l'atten-

12. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, XVIII, 29, p. 870 sq. L'Église de Jérusalem, à laquelle Guillaume, à l'époque, n'appartenait pas car il faisait alors ses études en Europe, prit une position officielle très favorable à Alexandre, après la venue du légat ; voir *Admonter Briefsammlung* [7], p. 122, n° 67.

13. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, XXI, 26, p. 1051.

14. GUILLAUME DE TYR, *Historia*, XIX, 12, éd. seulement HUYGENS (R.B.C.) « Guillaume de Tyr étudiant : Un chapitre (XIX, 12) de son *Histoire* retrouvé », dans *Latomus*, XXI, 1962, p. 823 ; FRIED (Johannes), « Die Entstehung des Juristensandes im 12. Jahrhundert », dans *Forschungen zur neueren Privatrechtsgeschichte*, XXI, 1974, p. 52-56, particulièrement p. 56 et 135 à propos de la position très favorable à l'Empereur des professeurs de droit de Bologne.

15. *Liber pontificalis*, p. 410, 419. GUILLAUME DE NEWBURGH, *Historia rerum Anglicarum*, p. 143. Il n'est pas exact de dire que Jean fut élevé par Pascal III à la charge de cardinal-évêque d'Albano (voir JL., n° 10584). Il s'agit d'une confusion avec l'abbé Jean de Strumi (à côté d'Arezzo), élevé à la charge d'évêque d'Albano par Victor IV et élu antipape, en 1168, sous le nom de Calixte III.

tion que Guillaume de Tyr lui accorde ? Guillaume était lui-même archidiacre de cette ville depuis 1167 et par la suite devint, en 1175, archevêque de Tyr. Mais il fait à peine mention des autres archidiacres<sup>16</sup>, si bien que nous devons nous étonner de ces deux mentions relatives à Jean, qui plus est, l'un des plus grands perdants du schisme d'Alexandre III. Il était au sein de l'Église *persona non grata* mais malgré cela, Guillaume le soutint toujours.

Nous croyons effectivement que la bienveillance de Guillaume prodiguée à l'égard de Jean n'avait aucun rapport avec l'archidiaconat de Tyr, mais trouvait ailleurs sa raison d'être. Nous nous rapprocherons de la solution en observant que Jean n'est pas seulement désigné dans les sources sous le nom de *Sancto Marino* mais aussi dans le *Liber pontificalis* sous celui de *Iohannes de Morrone* c'est-à-dire de Morrone près de Lucques. Ce Toscan avait peut-être vécu à Pise avant d'aller en Terre Sainte, car Romuald de Salerne (†1181) l'appelle *Iohannes Pisanus cardinalis Sancti Martini*<sup>17</sup> et Guillaume de Tyr en personne, le nomme une fois « Jean le Pisan ».

Les savants n'ont pas remarqué que le futur cardinal est déjà connu, bien avant son archidiaconat à Tyr, sous ce nom de « Jean le Pisan ». Il était chanoine au chapitre du Saint-Sépulcre à Jérusalem où servait aussi son protecteur Foucher, avant qu'il ne devienne archevêque de Tyr<sup>18</sup>. Jean écrivit occasionnellement des chartes pour le chapitre. Nous pouvons le considérer identique au sous-diacre Jean qui, en mars 1135, rédigea si minutieusement une charte relative à la vente, à Jérusalem, d'une maison au Saint-Sépulcre qu'il indique même avoir effacé quelques lettres à la cinquième ligne de l'original<sup>19</sup>. Certes, il ne se donne pas le nom de Pisan, mais vingt mois plus tard, en novembre 1136, un Jean le Pisan écrit une charte pour Pierre Bernard, chanoine du Saint-Sépulcre, dans laquelle il autorise un couple à bâtir, à Jérusalem, une maison sur un terrain du Saint-Sépulcre<sup>20</sup>. Ce Jean le Pisan est identique assurément au futur archidiacre de Tyr et au cardinal romain. Et si en 1136, il est fait appel à lui en tant que scribe de chartes du Saint-

16. Autant que je sache, il ne cite, en dehors de lui-même et de Jean, que les futurs évêques Guillaume d'Acre, son prédécesseur immédiat dans l'archidiaconat, et Eudes de Beyrouth, nommé par Guillaume de Tyr lui-même, en tant qu'archidiacres de Tyr. En ce qui concerne Jean voir *supra*, n. 1, les autres chez GUILLAUME DE TYR, *Historia*, XX, 1 et XXII, 7, p. 943, 1075. Cf. aussi GUILLAUME DE TYR, *Historia*, XIX, 12, dans HUYGENS, *op. cit.* [14], p. 824.

17. Romoaldi *Annales*, dans *Monumenta Germaniae Historica : Scriptorum*, XIX, p. 430.

18. Foucher est attesté en 1134 en tant que chanoine du Saint-Sépulcre : RÖHRICHT, *Regesta* [2], n° 152 ; RÖHRICHT (Reinhold), « Syria sacra » dans *Zeitschrift des Deutschen Palästina-Vereins*, X, 1887, p. 45, n. 9, l'identifie faussement au Foucher dans RÖHRICHT, *Regesta* [2], n° 101, de 1123, qui certes était un ecclésiastique mais pas chanoine du Saint-Sépulcre. D'autre part le futur archevêque de Tyr se trouvait à l'époque en France. C'est la raison pour laquelle Röhrich a séparé de nouveau les deux personnes dans l'index de ses *Regesta*, art. Fulcherius.

19. RÖHRICHT, *Regesta* [2], n° 154 ; BRESCH-BAUTIER, *op. cit.* [11], p. 167, n° 70.

20. RÖHRICHT, *Regesta* [2], n° 166 ; BRESCH-BAUTIER, *op. cit.* [11], p. 222, n° 103.

Sépulcre, il fut aussi celui qui exerça cette fonction en 1135. Il est intéressant de remarquer dans ce contexte qu'Arnoul de Lisieux affirme, dans une lettre adressée au collège des cardinaux de Rome, où on aurait pu le vérifier, que Jean de SS. Silvestro e Martino s'était justement brouillé avec Alexandre III parce qu'il avait voulu lui-même devenir chancelier de l'Église romaine en 1153 et qu'un autre lui avait été préféré en la personne de Roland Bandinelli, le futur Alexandre III (*Alius* [scil. Jean] *affectae cancellarie confusus obprobrio et aliene prelationis honore deiectus, conceptum de invidia personale odium in ecclesiam convertere temeraria malignitate presumpsit*)<sup>21</sup>. C'est après 1137 que Jean s'était transféré de Jérusalem à Tyr parce qu'il avait été nommé archidiacre par l'archevêque Foucher (1137-1146).

Mais la charte de 1136 dissimule une surprise : Jean, sous-diacre en 1135, ne cite pour lui, dans la nomination du scribe, aucun grade ecclésiastique, mais donne à la place une fonction qu'il exerçait au sein du chapitre du Saint-Sépulcre : « Écrit de la main de Jean le Pisan qui enseignait alors aux petits clercs du Saint-Sépulcre » (*Scriptum per manum Iohannis Pisani qui eo tempore ad Sepulchrum clericulos docebat*). Jean était donc devenu écolâtre du Saint-Sépulcre. Le prévôt Gerhoch de Reichersberg en Bavière, moraliste conservateur, tenait Jean pour un homme s'intéressant aux problèmes théologiques, en particulier à ceux de l'Orient. Il lui adressa vers 1158-59 un traité contre les Grecs, vraisemblablement celui traitant de la clause de *Filioque* dans le Credo<sup>22</sup>. Avec ce présent, Gerhoch, qui ne prit le parti d'Alexandre III qu'en 1162, voulait certainement gagner les faveurs du chef du parti impérial parmi les cardinaux. Mais il avait dû aussi estimer que Jean était un homme de culture.

Jean le Pisan satisfaisait donc beaucoup de conditions pour pouvoir exercer sa fonction, lorsqu'Eugène III l'éleva à la charge de cardinal. Il était cultivé et familiarisé avec les problèmes relatifs à l'Église latine et grecque en Orient ; il s'était occupé de la formation de la relève cléricale à Jérusalem et avait, de bonne heure, acquis une expérience au service des chartes, également en tant qu'archidiacre, en administrant un archidiocèse important. Il certifia au moins une fois, avec son protecteur Foucher, une charte royale, ce qui prouve que le service à la cour ne lui était pas entièrement étranger. Il avait eu une connaissance de la pratique des procès ecclésiastiques, grâce à son appel contre l'élection de Raoul à la charge d'archevêque de Tyr. Ce procès avait démontré que Jean était un homme s'intéressant à la politique

21. *Letters of Arnulf of Lisieux* [10], p. 43, n° 29 (p. 45).

22. GERHOCH DE REICHERSBERG, *Contra Graecorum errorem negancium Spiritum Sanctum a Filio procedere*, éd. SCHEIBELBERGER (F.), *Gerhohi Reichersbergensis opera hactenus inedita*, I, Linz, 1875, p. 341-357 ; GERHOCH, *Epistolae*, dans MIGNE, *Patrologia Latina*, CXCIII, col. 489, n° 1. Dans sa lettre Gerhoch désigne Jean par le titre d'ancien archidiacre de Jérusalem, sûrement seulement par erreur (même s'il est tentant de penser que le patriarche Foucher, qui l'avait fait venir à Tyr, l'aurait fait aussi venir à Jérusalem) car Guillaume de Tyr n'était pas informé de cela : CLASSEN (Peter), *Gerhoch von Reichersberg : Eine Biographie*, Wiesbaden, 1960, p. 185, 371, n° 95, 424, n° 15.

ecclésiastique, ce qu'il demeurera par la suite, et même bien plus actif que Hadrien IV et Alexandre III ne l'auraient souhaité. N'oublions pas qu'il s'était appliqué à entretenir toutes les relations nécessaires à une carrière couronnée de succès. Foucher l'avait entraîné à sa suite du Saint-Sépulcre vers Tyr. Au sein du collège des cardinaux, il avait fondé son propre parti, même si par la suite, ses amis et lui se trouvèrent de plus en plus repoussés en minorité.

Il est généralement admis que Guillaume de Tyr naquit en 1130<sup>23</sup>. Cette naissance n'a pu se produire au-delà de cette date, car en 1165 il revint d'Europe après des études supérieures et universitaires ayant duré une vingtaine d'années, ce qui fait dater son départ de la Terre Sainte en 1145. Il fallait pour cela avoir atteint l'âge minimum de 15 ans qui était en même temps l'âge de la majorité. En 1136 Guillaume avait donc six ans. A cette date, Jean le Pisan était écolâtre de l'église du Saint-Sépulcre, et par conséquent Guillaume de Tyr dut être l'un de ces petits clercs bénéficiant de l'enseignement de Jean, qui lui apprit à lire, à écrire, puis lui enseigna le latin. Il est difficile d'indiquer si Jean et Guillaume se sont par la suite rencontrés de nouveau, soit en France, à l'occasion de la légation malchanceuse de Jean, soit à Bologne, où Guillaume étudia chez les légistes favorables à l'empereur, ou si Jean encouragea les études en Europe de son ancien élève de latin. De même ignorons-nous si Guillaume espérait un avancement dans sa carrière ecclésiastique grâce au cardinal et s'il ambitionnait une telle carrière en Europe. Jean mourut en 1164. Le décès de Victor IV la même année et le retour d'Alexandre III à Rome en 1165 avaient créé une situation telle que la victoire d'Alexandre III n'était plus qu'une question de temps. Mais le retour de Guillaume en Orient en 1165 ne peut pas être lié avec vraisemblance à ces

---

23. PRUTZ (Hans), « Studien zu Wilhelm von Tyrus », dans *Neues Archiv*, VIII, 1882, p. 95 ; KREY (A. C.), « William of Tyre : The Making of an Historian in the Middle Ages », dans *Speculum*, XVI, 1941, p. 150 ; *A History of Deeds Done Beyond the Sea by William Archbishop of Tyre*, trad. BABCOCK (E. A.) et KREY (A. C.), I, New York, 1941, p. 6 (« Columbia University Records of Civilization », XXXV). KREY, *ibidem*, p. 9 sq. pensait que c'était Pierre de Barcelone, prieur du Saint-Sépulcre de 1130 à 1151, qui avait dirigé les premiers pas scolaires de Guillaume de Tyr. Ce dernier, *Historia*, XVI, 17, p. 734, écrit en effet que Pierre serait digne d'une biographie, en raison de son importance et de ses mérites, mais qu'il serait impossible, dans le cadre de sa chronique, de l'écrire. Il est évident que Guillaume connaissait Pierre, alors prieur quand Guillaume était élève à Jérusalem. Mais Krey ignore non seulement que Jean le Pisan était écolâtre au Saint-Sépulcre en 1136, mais aussi qu'on y avait établi une telle fonction en 1102 ou même plus tôt (RÖHRICHT, *Regesta* [2], n° 40 ; BRESC-BAUTIER, *op. cit.* [11], p. 72, n° 19). Le prieur était l'administrateur du temporel du chapitre ; il n'enseignait pas à l'école de la cathédrale ; HUYGENS (R.B.C.), *op. cit.* [14], p. 817-819, aussi sur l'âge de Guillaume au temps de son départ pour l'Europe ; DAVIS (R. H. C.), « William of Tyre », dans *Relations between East and West in the Middle Ages*, éd. BAKER (Derek), Edimbourg, 1973, p. 64 ; SCHWINGES (Rainer Christoph), *Kreuzzugsideologie und Toleranz : Studien zu Wilhelm von Tyrus*, Stuttgart, 1977, p. 19 (« Monographien zur Geschichte des Mittelalters », XV) ; HIESTAND (Rudolf), « Zum Leben und zur Laufbahn Wilhelms von Tyrus », dans *Deutsches Archiv*, XXXIV, 1978, p. 347.

faits. Il est néanmoins évident que Guillaume de Tyr, l'élève le plus brillant de Jean, a toujours gardé un souvenir respectueux de son professeur de latin et qu'il a tenu à souligner les mérites du maître même à une époque au cours de laquelle, politiquement parlant, cela ne constituait pas une démarche opportune.

5 février 1986

*Note additionnelle* : M. le Professeur Rudolf Hiestand a bien voulu me communiquer que la première souscription de Jean le Pisan en tant que cardinal est du 18 mars 1152 (*Codice diplomatico Barese*, I, p. 94, n° 49) et que *dominus Iohannes Pisanus cardinalis presbiter* est aussi mentionné en l'an 1154 ou 1155 : RAMACKERS (Johannes), *Papsturkunden in Frankreich. Neue Folge*, V, Gottingen, 1956, p. 176, n° 88 (« *Akademie der Wissenschaften in Gottingen. Phil.-hist. Klasse* », N.F., XXXV).